



DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	37	8	4

OBJET : 04-1 - SECTEUR MARENDA LACAN - RESTAURATION DES DEVANTURES COMMERCIALES - COMMERCE « AMORINO » 46 RUE DE LA REPUBLIQUE - SUBVENTION COMMUNALE - AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

0 Original
0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N° Enregistrement :

346549

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie,

Le 06 DEC 2019
Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 09 DEC 2019

Par délégation du Maire,

La Direction des Affaires Générales
du Juridique et du Contentieux

L. MALHERBE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE DU VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019

Le vendredi 29 novembre 2019 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 22/11/2019, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAQUI-HUGUENIN-VILLEMIN, M. Marc FOSSOUD, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, M. Alain CHAUSSARD, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Gérald LACOSTE, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Eric PAUGET, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Rachel DESBORDES, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, M. Tanguy CORNEC, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS.

Procurations :

M. Serge AMAR à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN,
Mme Anne-Marie DUMONT à M. Bernard DELIQUAIRE,
Mme Jacqueline BOUFFIER à M. André-Luc SEITHER,
M. Henri CHIALVA à Mme Angèle MURATORI,
Mme Carine CURTET à M. Gérald LACOSTE,
M. Jacques BARTOLETTI à M. Eric DUPLAY,
Mme Agnès GAILLOT à Mme Marguerite BLAZY,
M. Lionel TIVOLI à M. Tanguy CORNEC

Absents : M. Michel GASTALDI, M. Mickael URBANI, Mme Marine VALLEE, M. Louis LO FARO.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.
Mme MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées.
Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) URBANISME - ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE - SANTE - MISE EN VALEUR DU PAYSAGE URBAIN
ECONOMIE LOCALE - COMMERCE - DOMAINE PUBLIC
FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

Par délibération en date du 29 mars 2018, le Conseil municipal a décidé de poursuivre la politique d'embellissement du Vieil Antibes et de renforcer l'attractivité commerciale par la mise en place d'une aide financière pour le ravalement et la restauration des devantures commerciales dans le secteur du projet Marena-Lacan jusqu'au 31 décembre 2020, d'un montant correspondant à 50 % du montant total des travaux HT, plafonnée à 3 000 €.

Afin de poursuivre cette valorisation du patrimoine et en cohérence avec les travaux en cours dans la vieille ville, la Commune a modifié et étendu le périmètre, par délibération du Conseil municipal du 29 mars 2019, en intégrant les façades commerciales donnant sur la Place Nationale et l'ensemble de la rue de la République, avec une augmentation du prix plafond à hauteur de 5 000 €.

Après instruction de la demande déposée et afin de bénéficier de la participation financière communale pour la restauration de la devanture commerciale, il apparaît que les conditions d'attribution de l'aide communale sont satisfaites dans le cas d'espèce qui suit.

Compte tenu de la conformité technique, il est donc proposé d'accorder une subvention communale à la personne désignée ci-après :

Bénéficiaire	Nom du commerce -Adresse des travaux	Date de la Commission Urbanisme, Environnement, Développement Durable, Santé, Mise en valeur du paysage urbain	Date de la Commission des Finances, Ressources, Moyens généraux, NTIC	Date de la Commission, de l'Economie Locale	Montant de la subvention en euros
M. Johan FOIS	« AMORINO » 46 rue de la République	19/11/2019	20/11/2019	14/11/2019	5 000,00 €

Le montant de la subvention s'élève à 5 000,00 € (cinq mille euros).

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité,

- **AUTORISE** le règlement de la subvention pour la rénovation des devantures commerciales, accordé sur l'exercice 2019 à la personne suivante :

- M. Johan FOIS – Gérant de la Société « LES FLORINS » et du commerce « AMORINO » situé 46 rue de la République ;

- **DIT** que les dépenses correspondantes ont été inscrites au budget communal 2019 sous le numéro d'imputation : 721-820-20422.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ansi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application "Télérecours" accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DCM N.04-1 - SECTEUR MARENDA LACAN - RESTAURATION DES DEVANTURES COMMERCIALES - COMMERCE ' AMORINO ' 46 RUE DE LA REPUBLIQUE - SUBVENTION COMMUNALE - AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de transmission de l'acte : 09/12/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 09/12/2019

Numéro de l'acte : lmc1733528 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20191129-lmc1733528-DE

Date de décision : 29/11/2019

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes